



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afrique

Question écrite n° 51083

Texte de la question

M. Frédéric Lefebvre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur le rapport d'information n° 1332 relatif à la politique de la France en Afrique, enregistré en décembre 2008. Ce rapport préconise un renforcement du rôle du Parlement français en matière de contrôle et de suivi de la politique de notre pays en Afrique. À cette fin, elle propose l'organisation d'un débat annuel en commission sur les orientations de cette politique, en présence des ministres concernés. Ce débat pourrait s'appuyer sur les informations contenues dans un rapport, remis tous les ans par le Gouvernement, sur les réalisations de la politique conduite en Afrique, sur le modèle du rapport présenté au Parlement sur les activités du FMI et de la Banque mondiale, en application de l'article 44 de la loi de finances rectificative pour 1998. De plus, ce rapport estime aussi que le nouveau partenariat entre la France et les pays africains doit dépasser le cadre interétatique traditionnel et s'ouvrir à la société civile ainsi qu'au monde des entreprises. La réforme des sommets Afrique-France, évoquée par le président de la République dans son discours du Cap pourrait intégrer une journée préparatoire d'échanges avec différents représentants de la société civile et du monde des entreprises, dont les résultats seraient ensuite intégrés par les chefs d'États et de gouvernements dans leur déclaration finale. Il lui demande de bien vouloir lui donner son avis sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Frédéric Lefebvre](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51083

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 2 juin 2009, page 5214

Question retirée le : 28 juillet 2009 (Fin de mandat)